

La complémentation verbale et les compléments adverbiaux/non-objet dans les langues française et persane

ATAR SHARGHI Navid

Maître assistant

Université Internationale Imam Khomeini de Qazvin

Centre d'enseignement du persan

E-mail : n_s23757@yahoo.com

(Date de réception : 22/12/2012 - Date d'approbation : 12/08/2013)

Résumé

Selon la tradition grammaticale le verbe est considéré comme l'élément fondamental de la phrase. La grammaire traditionnelle, la Grammaire Générative et l'Analyse en Constituants Immédiats interprètent la structure de la phrase selon une bipartition fondamentale. Dans la Grammaire de Dépendance le verbe devient le terme central de la phrase et sa valence détermine le nombre des compléments et donc la structure de la phrase. Ainsi, une description rigoureuse des compléments verbaux et la complémentation verbale paraît très importante pour l'étude grammaticale d'une langue et, sans aucun doute, nécessaire pour la comparaison syntaxique des langues et pour la traduction. En général, les présentations de la complémentation verbale paraissent incomplètes et même un peu confuses.

Nous avons pour objectif, dans cet article, de mener une étude **descriptive** des compléments obligatoires verbaux du français et du persan, afin de présenter **une nouvelle** classification de la complémentation obligatoire verbale, distinguant tous les détails de nature et de fonction et de type des éléments et proposant une **nouvelle catégorie** de compléments (adverbiaux/non-objet).

Mots-clés : Analyse Grammaticale, Complément Verbal, Complémentation Verbale, Groupe Verbal, Complément d'Objet, Complément Adverbial / Non-Objet, Attribut, Etude Comparée Français-Persan.

Introduction

Dans l'ensemble que forme la phrase de base, le sujet est défini comme le point de départ de l'énoncé et le verbe comme l'**élément fondamental**, auquel se rattachent directement ou indirectement les divers mots constituant l'ensemble. (Voir 1969 : 29). Ainsi, le verbe et ses compléments trouvent une importance principale dans la description syntaxique et sémantique de la phrase et l'interprétation exacte de ces éléments est donc cruciale pour l'étude grammaticale d'une langue, la comparaison syntaxique des langues et aussi la traduction de telle à telle langue...

Dans tous les livres et manuels grammaticaux traditionnels ou modernes, on parle du verbe et de ses compléments. *La grammaire méthodique du français* est l'un des ouvrages de référence les plus descriptifs et les plus utilisés et vendus pour la grammaire française. La complémentation verbale est bien présentée dans ce livre selon ses auteurs (tableau n°1), mais est-ce cette présentation assez rigoureuse et exacte? Et comprend-elle tous les compléments du français?

A notre avis non, d'abord parce que, comme tous les autres livres grammaticaux, il y a un mélange de nature (*GN, GP...*) et de fonction (*attribut...*) pour présenter les structures et les compléments verbaux. Puis, d'un point de vue notionnel, tous les différents types de compléments du français ne sont pas bien précisés et intégrés dans le schéma de complémentation verbale.

Quant au persan, les travaux sont moins rigoureux et moins détaillés. Normalement les compléments sont listés d'une façon mal ou peu détaillée. Alors, peut-on présenter la complémentation verbale d'une manière plus complète, plus rigoureuse? Est-ce que la complémentation verbale est similaire dans les deux langues indo-européennes française et persane?

Dans l'article, après une brève révision de l'importance du verbe dans de différentes approches grammaticales, nous analysons et comparons, d'une manière descriptive, la complémentation verbale de ces deux langues et nous présentons notre classification complète, détaillée et rigoureuse, en

distinguant la nature et la fonction des éléments et en proposant une nouvelle catégorie de compléments que nous appelons les compléments adverbiaux/non-objets.

1. Les approches grammaticales et le verbe

L'analyse grammaticale traditionnelle décrit l'organisation générale de la phrase simple comme un assemblage d'éléments définis par leur nature et par leur fonction. Deux notions grammaticales concernent la structure phrastique: le **sujet** et le **prédicat (grammatical)**. Certains grammairiens rectifient ces termes par le **thème** (ce dont on parle) ou (ce dont il est question) et le **rhème** ou **propos** (ce que l'on en dit). Cette **bipartition** fondamentale est présente dans les approches grammaticales modernes: selon l'Analyse en Constituant Immédiats (en abrégé ACI), héritée des linguistes Léonard Bloomfield et Zellig Harris, la phrase se décompose en deux Constituants Immédiats (abrégés en CI) ; ensuite ces deux constituants majeurs se décomposent à leur tour en deux CI du rang inférieur, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'analyse atteigne les unités significatives minimales, c'est-à-dire les éléments grammaticaux ultimes que sont les mots. Aussi, la grammaire générative décompose la phrase de base d'abord en deux syntagmes majeurs: SN et SV.

Le statut fondamental du verbe est renforcé dans les analyses valenciennes, basée sur la théorie de dépendance de Lucien Tesnière, qui ignorent le groupe verbal (et la phrase comme constituant syntaxique supérieur). Le verbe régit syntaxiquement et contrôle sémantiquement aussi bien ses compléments que son sujet. (Voir 1999 : 123)

Ainsi, « D'un point de vue sémantique, la tradition grammaticale oppose le verbe au nom en se fondant sur le découpage du réel : les substances (statiques) sont dénotées par les noms ou substantifs, alors que les phénomènes (dynamiques) sont signifiés par les verbes » (1999 : 243). Dans les définitions modernes, on appuie sur les particularités morphosyntaxiques du verbe :

« le verbe n'est pas une notion **lexicale** mais **morphosyntaxique** : il n'a d'existence que par les marques **flexionnelles** de la **personne**, du **mode** et du **temps**. La notion de **verbe** est en effet inextricablement liée aux notions de :personne, mode, temps (et aspect) [...]. Les marques **flexionnelles** de la personne, du **mode** et du **temps** sont celles qui mettent **l'énoncé** en contact avec une **réalité** extralinguistique et le situent dans le **discours** ». (2007 : 208)

Dans la grammaire de dépendance de Lucien Tesnière, le verbe est le terme central de la proposition, le pivot autour duquel s'organise la phrase. Les verbes sont classés selon leur valence et peuvent être mono, bi, tri et quadrivalent. Le sujet est le premier complément (actant du verbe). On parle alors de l'analyse actancielle :

- *Saint Martin (act.1= prime actant) donna la moitié de son manteau (act.2= second actant) à un pauvre (act.3= tiers actant).* => N0-V-N1-à-N2.

- *Il (act.1) a traduit ce livre (act.2) du français (act.3) au persan (act.4).* => N0-V-N1-de-N2-à-N3. (Voir 1999 : 243 et 123-124).

Or, dans les grammaires non-dépendantes (traditionnelle ou moderne) le sujet n'est pas considéré comme complément verbal et les compléments du verbe sont ceux qui participent dans la formation du groupe verbal¹.

2. La complémentation verbale

Le verbe peut être le recteur d'une ou de plusieurs **suites** qu'il est convenu d'appeler ses **compléments**. « Au sens traditionnel du terme un complément du verbe est un syntagme de type nominal ou prépositionnel qui

1. En général, les linguistes emploient l'expression «*groupe verbal*». Or, Dubois et al. utilisent l'expression «*groupe du verbe*». Pour le persan, AFRASHI différencie «*goruh-e fê'l= groupe du verbe*» (qui comprend le verbe et ses compléments obligatoires) et «*goruh-e fê'li = groupe verbal*» (qui contient le *groupe du verbe* et des compléments facultatifs adverbiaux, adjectivaux et prépositifs). Toutefois, étant donné l'emploi général de l'expression «*groupe verbal*» par la plupart des linguistes, nous utilisons cette expression dans cet article. (Voir 2012 : 177-178).

fait partie du groupe verbal, (alors que le complément circonstanciel lui est extérieur) et qui dépend du verbe à un double titre. Syntactiquement, il appartient à la construction du verbe (à son schéma actanciel). Sémantiquement, il apporte toujours un complément d'information appelé par le sens du verbe puisque, comme le sujet, il joue un rôle sémantique par rapport au verbe. Selon le cas, l'expression de cette information est facultative ou bien indispensable à la bonne formation de la phrase » (1999 : 217). Considérons les exemples suivants :

- *Fereydun âmad.¹ : Fereydun est venu.*

- *Fereydun az madreseâmad.² : Fereydun est venue de l'école.*

Excluant le sujet, le sémantisme transmis par le verbe « venir » n'exige pas un complément obligatoire pour être assez compréhensible et grammaticalement et syntaxiquement correct. On le regroupe donc dans le rang des verbes appelés *intransitifs*. En revanche, ce sémantisme peut être développé par un complément facultatif qui est ici un complément circonstanciel de lieu (*de l'école = az madrese*). On peut avoir plus d'informations facultatives dans le schéma de complémentation du verbe *venir*, par exemple « à cinq heures » ou « en voiture »...

Quant au verbe « dire », il exige, à part du sujet, au moins un complément appelé complément d'objet direct pour construire une séquence sémantiquement assez significative : « dire qqch » ; mais la nature lexico-sémantique de « dire » exige également le destinataire de cette acte de « transfert de l'information (qqch) par la parole » qui s'ajoute au schéma de complémentation de ce verbe par l'intermédiaire de la préposition « à » : c'est un complément d'objet indirect : - *Fereydun a dit la vérité à sa femme.*

Evidemment, les informations grammaticalement facultatives peuvent être aussi attachées :

- *Fereydun a dit la vérité à sa femme à l'hôpital hier soir.*

1. فریدون آمد.

2. فریدون از مدرسه آمد.

Une première condition qui s'impose ici, c'est **qu'il faut limiter le modèle de complémentation verbale aux compléments obligatoires¹ de verbe**, car les compléments facultatifs (circonstanciels) peuvent être théoriquement répétés :

- *Fereydun a dit la vérité à sa femme dans sa chambre, à l'hôpital, devant leurs enfants, hier soir, à dix-neuf heures, après la dernière visite de son médecin, pour la calmer...*

Ainsi, les verbes se distinguent par le nombre de leurs compléments obligatoires (zéro, un, deux, voire trois), la construction (directe ou indirecte) de ces compléments et, le cas échéant, par la forme spécifique des pronoms personnels, relatifs, interrogatifs et indéfinis qui leur sont substituables.

2.1. Les compléments du français

Sous le titre « des espèces de verbes », Grevisse classe les verbes comme verbes copules, verbes transitifs, verbes intransitifs, verbes pronominaux et verbes impersonnels. Cependant, Dubois et al. parlent des sous-classes déterminées par la syntaxe :

« Dans la classe des verbes on distingue plusieurs sous-classes. Il y a plusieurs façons, selon le point de vue considéré, de classer les verbes, aussi chaque verbe appartient-il à plusieurs sous-classes » (2004 : 113). Ils expliquent ensuite les points suivants dont nous mentionnons uniquement les titres :

1. Certains grammairiens utilisent les termes **compléments essentiels** (=non supprimable) et **compléments circonstanciel**. Les CC comprennent ceux de **lieu**, de **manière**, de **cause**, de **temps** etc. (certains y ajoutent de **mesure**, de **masse**, de **quantité**...). Pourtant cette dénomination cause quelques soucis : sémantiquement une circonstance de l'action peut aussi être essentielle dans la phrase. Ainsi, certains grammairiens préfèrent les termes **compléments de verbe** et **compléments de phrase**, n'utilisant plus la notion de compléments circonstanciels. Il y a aussi des grammairiens qui parlent des compléments circonstanciels indispensables ou essentiels et des compléments circonstanciels facultatifs. Récemment on entend aussi l'expression **complément de valence**. Or, nous préférons les termes **complément obligatoire** et **non obligatoire** et dans l'article nous analysons les compléments obligatoires de verbe...

1. Verbes transitifs et verbes intransitifs.
2. Verbes transitifs directs et verbes transitifs indirects.
3. Verbes à double compléments d'objet et verbes à un seul complément d'objet.
4. Verbes copules.
5. Verbes conjugués avec l'auxiliaire *avoir* et verbes conjugués avec l'auxiliaire *être*.
6. Verbes pronominaux.
7. Verbes impersonnels. ¹

Le tableau n°1 est proposé par Riegel et al. pour les différentes constructions des verbes et leurs compléments:

1. Les verbes **intransitifs** sont ceux qui n'admettent pas de complément : *le train arrive*.

Les verbes **transitifs** sont ceux qui admettent un ou plusieurs compléments appelés **compléments d'objet** :

2. les verbes **transitifs directs** sont ceux qui prennent un **complément d'objet direct (c.o.d.)** qui suit le verbe sans préposition : *Le chien suit son maître*.

3. Les **verbes transitifs indirects** admettent un **complément d'objet indirect (c.o.i.)** qui est introduit par une préposition : *Le chien obéit à son maître*.

4. Les verbes **transitifs à double compléments direct-indirect** se construisent avec un c.o.d et un c.o.i. L'ordre est le plus souvent [c.o.d.+ c.o.i.], mais ça peut selon le cas être inversé : *Il a prêté sa voiture à son fils ; Il a détourné de ses amis la jeune fille*²

1. Il faut mentionner également les termes **auxiliaires**, **semi-auxiliaires**, **périphrases verbales**, **verbes supports**, verbes réversibles, verbes symétriques. (Voir 2012 : 175-185).

2. La phrase « *il a détourné la jeune fille de ses amis* » dans laquelle l'ordre des compléments est normal est ambiguë. La *jeune fille* peut être interprétée comme c.o.d. du verbe *détourner* ou comme complément du nom *amis*.

Tableau 1: Les compléments verbaux du français selon Riegel et al.(1999 : 219)

Le tableau suivant présente les principales constructions du verbe dans la phrase de base [**TR** = transitive; **INT** = intransitive; **DIR** = directe; **IND** = indirecte; **ADC** = (transitive) à deux compléments; **ATC** = (transitive) à trois compléments; **ATTR** = attributive]. Chaque type de construction fera ensuite l'objet d'une présentation plus détaillée.

GV		Construction	Complémentation
V	+ Ø <i>Il récidivera.</i>	INT	Pas de complément
	+ GN <i>Il a lu la lettre.</i>	TR DIR	Complt direct
	+ GP <i>Il ressemble à son frère.</i>	TR IND	Complt indirect
	+ GN + GP <i>Il confie son argent à la banque.</i>	ADC	Complt direct Complt indirect
	+ GP1 + GP2 <i>Il a parlé de notre projet à ses associés.</i>		Complt indirect + Complt indirect
	+ GN1 + GP1 + GN2 / GP2 <i>La ville lui a acheté son terrain 50 000 francs. Il a traduit ce livre du latin en plusieurs langues modernes.</i>	ATC	Complt direct + Complt indirect + Complt direct
			Complt direct + Complt indirect + Complt indirect
	+ Attribut <i>La vie est brève.</i>	ATTR	Attribut du sujet
+ GN + Attribut <i>Il trouve le prix trop élevé.</i>	Complt direct + attribut du complt		

5. verbes **transitifs à double compléments indirect-indirect** dont la complémentation se réalise par deux c.o.i : *Il parle de son voyage à ses camarades.*

6. verbes **transitifs à triple compléments direct-indirect-direct** sont ceux qui peuvent admettre trois compléments du type c.o.d-c.o.i-c.o.d : *Il a acheté cette robe pour sa femme trois cent euros.*¹

1. Selon Riegel et al. ce troisième complément « *trois cent euros* » est un complément d'objet direct. Or, à notre avis, il ressemble à certains compléments directs auxquels on refuse l'appellation de c.o.d.

7. verbes **transitifs à triple compléments direct-indirect-indirect** sont construits avec un c.o.d et deux c.o.i : *Il a traduit cette pièce du japonais en anglais.*

Les verbes **attributifs** ou **copules** ont pour fonction syntaxique de constituer un groupe du verbe comportant un **attribut**. Cette construction verbale est appelée **attributive**. Le verbe copule de base est *être* ; les autres verbes copule (*devenir, rester, sembler, paraître, trouver, ...*) peuvent être interprétés comme des modalités de *être*. Il existe deux types de construction attributive :

8. L'attribution se fait sur le sujet du verbe. On a donc comme complément l'**attribut du sujet, (Attr.s)**: *Le ciel est / devient / reste / semble bleu. ; Il est étudiant / intelligent / de bonne humeur.*

9. L'attribution se fait sur le complément d'objet du verbe. Il s'appelle ainsi l'**attribut du complément d'objet, (Attr.o)**: *Il a trouvé cette explication étrange. ; Cette nouvelle a rendu Jeanne furieuse.*

2.2. Les compléments du persan

Quant au persan, les grammairiens emploient différents termes et normalement, pas dans le cadre des compléments verbaux et la complémentation verbale. On rencontre des termes comme *maful-e bi vâsete*, *maful-e bâ vâsete* et *motammem-e mafuli*, *maful-e râ'i*, *maful-e bâ'i*, *maful-e azi*, *motammem-e ejbâri (bâ'i, azi, be'i)* et *mosnad-e maful (= tamiz)* (voir SADEGHI et al., ___ : 75-102 et 2008 : 61-67). Nous prenons alors la liste de Tabibzadeh qui nous semble assez ordonnée. Les notions de base sont proches du français : il existe des verbes intransitifs (*lâzem = nâgozarâ*), transitifs (*mote'addi = gozarâ*) à un, deux ou trois compléments et aussi les verbes copule (*rabti*) dont le principal verbe est *budan* (être). On peut déduire le tableau suivant selon ses explications :

Tableau 2 : Classement des verbes du persan

Classement des verbes du persan		
mo'in (auxiliaires) : <i>budan</i> (être), <i>xâstan</i> (vouloir), <i>dâštan</i> (avoir), <i>šodan</i> (devenir),		
qeyr-e mo'in (non auxiliaires)	vajhi ¹ (modaux) : <i>bâyestan</i> (devoir), <i>tavânestan</i> (pouvoir), <i>šodan</i> (devenir),	
	qeyr-e vajhi (non modaux)	rabti (copules) : <i>budan</i> (être), <i>šodan</i> (devenir)
		asli (principaux) : <i>goftan</i> (dire), <i>didan</i> (voir)

Tabibzadeh reconnaît huit différentes sortes de compléments (*motammem*) pour le persan. (Voir 2006 : 95-196). Vu que la recherche de Tabibzadeh est basée sur la théorie de dépendance de Lucien Tesnière, il reconnaît le sujet (*fâ'el*) comme le premier complément :

1. *fâ'el* (sujet)
2. *ma'ul* (complément d'objet) = c.o.d.
3. *ma'ul-e harf-e ezâfei*, (m.h.e), (complément d'objet prépositif) = c.o.i.
4. *ma'ul-e nešâne-ye ezâfei* (m.n.e), (complément d'objet avec *ezâfe*)
5. *mosnad* (attribut) = attribut du sujet = Attr.s.
6. *tamiz*² = attribut du complément d'objet = Attr.o.
7. *motammam-e qeydi* (complément adverbial) = complément adverbial obligatoire = c.adv.
8. *band-e motammami* (proposition complétive...) = complément propositionnel.

Tout d'abord, nous excluons le premier complément, c'est-à-dire le sujet, car nous élaborons ici une comparaison **descriptive** qui n'est pas attachée à la théorie de dépendance. D'ailleurs, comme nous avons vu, nos auteurs français n'ont pas intégré cette vision dans la présentation des compléments

1. Arjang et al. utilisent le terme « *šebh-e mo'in* (semi auxiliaire) » au lieu de « *vajhi* (modal) ».

2. Certains linguistes utilisent le terme « *mosnad* » au lieu de « *tamiz* ».

verbaux du français. Nous excluons également de cet article le huitième complément, c'est-à-dire le complément propositionnel, car la question sorte du cadre de la phrase de base et nécessite une étude vaste et approfondie.¹ Or, pour le reste, on constate que les compléments du persan s'accordent assez bien avec ceux du français, mais le quatrième complément du persan n'a pas d'équivalent en français ; le septième complément, complément adverbial, doit être également vérifié. Ci-dessous nous allons les expliquer.

2. 3. Le complément d'objet avec *ezâfe* (*maf'ul-e nešâne-ye ezâfei*)

Le quatrième complément verbal du persan n'a pas d'équivalent français. Le complément d'objet avec *ezâfe* (*maf'ul-e nešâne-ye ezâfei*) est un complément qui concerne deux particularités de la langue persane : l'**ezâfe** et les **verbes supports**. L'*ezâfe*, est une particule enclitique –e (-ye après voyelle) qui se place entre un mot et son complément nominal ou adjectival. (Voir 2012,II.4). La question des verbes supports et leur distinction d'autre construction similaire dans la phrase est très délicate et nous ne traitons pas ce point dans cette étude. Nous nous contentons de vérifier brièvement son emploi dans la formation du complément d'objet avec *ezâfe* et de le citer ensuite dans notre tableau de complémentation des verbes du persan. (Voir 2001 : 67-69). Les verbes supports, appelés par les linguistes iraniens « les verbes composés (*af'âl-e morakkab*) », sont très employés en persan et on trouve beaucoup de verbes de ce genre :

–*dust dâštan*² = *aimer* (*dust* = *ami* ; *dâštan* = *avoir*) ;

–*pâk kardan*³ = *nettoyer, purifier ; effacer ; ...*(*pâk* = *propre* ; *kardan* = *faire*)

1. Tabibzadeh signale que certains verbes persans ne prennent qu'un complément propositionnel non supprimable et non remplaçable par d'autres types de compléments (voir 2007 : 142-168). Mais certains linguistes croient que les compléments propositionnels sont les formes subordonnées complétives des compléments principaux (*fâ'el*, *maf'ul*, *maf'ul-e harf-e ezâfei*, etc.). (Voir 2007 : 62-66).

2. دوست داشتن

3. پاک کردن

maf'ul-e nešâne-ye ezâfei est un complément introduit par *ezâfe* après l'élément non-verbal des verbes supports. L'action du verbe transite sur ce complément :

- *sefâreš dâdan*¹ = commander (*sefâreš* = commande ; *dâdan* = donner) :

- *Ali pitzâ sefâreš dâd*.² : *Ali commanda [une] pizza.* => *pitza* = c.o.d.

- *Ali sefârš-e pitzâ dâd*.³ : *Ali commanda [une] pizza.* (litt.: *Ali donna la commande d'une pizza*) => *pitza* = complément d'objet avec *ezâfe*.

- *ejâze dâdan*⁴ = permettre (*ejâze* = permission ; *dâdan* = donner) :

- *ostâd be man ejâze-ye sohbat dâd*.⁵ : *Le professeur me donna la permission de parler.* (litt.: *la permission de parole*) => *ye* = *ezâfe* ; *sohbat* = complément d'objet avec *ezâfe*.

3. Les compléments adverbiaux/non-objets

Le septième complément de verbe du persan, est dit "*motammem-e qeydi*" (complément adverbial). Cette classe de compléments concerne une liste restreinte de verbes persans comme: *Sokunat dâštan* (*habiter, résider, demeurer*); *tul kešidan* (*durer*); *rošd kardan* (*grandir*); *vojud dâštan* (*exister, être (dans le sans d'exister)*); *raftâr kardan* (*se comporter, se conduire*); *'aqab andâxtan* (*retarder*), etc. (Voir la liste dans 2007 : 185).

Ces verbes prennent comme complément obligatoire un adverbe (ou groupe adverbial) locatif, quantitatif ou de manière. Ce complément peut être un GP en étant introduit par une préposition:

- *Sirus dar karaj sokunat dârad*.⁶ [GV = GP + V] : *Cyrus habite à Karaj.*
[GV = V + GP].

1. سفارش دادن

2. علی پیتزا سفارش داد.

3. علی سفارش پیتزا داد.

4. اجازه دادن

5. استاد به من اجازه ی صحبت داد.

6. سیروس در کرج سکونت دارد.

- Ariyâ **piš-e Minâ** ast.¹ [GV = GP + V] : Ariya est **chez Mina**. [GV = V + GP].
- Maryam **'âqelâne raftâr kard**.² [GV = GAdv + V] : Maryam s'est comportée **sagement**. [GV = V + GAdv].
- jalase **dosâ'at tul kesid**.³ [GV = GN + V] : La réunion a duré **deux heures**. [GV = V + GN].
- Leylâ **šes kilu lâqar karde** ast.⁴ [GV = GN + V] : Leila a maigri [de] **six kilos**. [GV = V + GP].
- ra 'is jalase-râ **se sâ'at 'aqab andâxt**.⁵ [GV = GN1 + GN2 + V] : Le chef a retardé la réunion [de] **trois heures**. [GV = V + GN + GP].
- Sirius sâ'at-aš-râ **30 daqiqe 'aqab kešid**.⁶ [GV = GN1 + GN2 + V] : Cyrus a retardé sa montre [de] **30 minutes**. [GV = V + GN + GP].

Ce genre de complémentation paraît un peu délicat. Dans les dictionnaires, le verbe français "habiter", par exemple, est présenté comme un verbe possédant les deux caractères **transitif** et **intransitif**. Alors on demande : quel est l'emploi intransitif de ce verbe ? Quel est le genre des compléments d'*habiter* dans les exemples comme « *J'habite en ville / la ville / (à) Paris / place Monge / ici* » ? Sont-ils des compléments circonstanciels facultatifs ? Il nous semble que non, car leur présence est obligatoire pour compléter le sens du verbe. D'ailleurs dans « *La réunion a duré 2 heures* », le complément souligné, est-il un c.o.d. ou un complément circonstanciel ?

Quant aux exemples *Cyrus habite à Karaj / Ariya est chez Mina / Maryam s'est comportée sagement*, on constate bien que la suppression des compléments soulignés rend les phrases agrammaticales. Mais pourtant pour les autres exemples: *La réunion a duré deux heures / Leila a maigri de six*

1. آریا پیش مینا است.
2. مریم عاقلانه رفتار کرد.
3. جلسه دو ساعت طول کشید.
4. لیلا شش کیلو لاغر کرده است.
5. رئیس جلسه را سه ساعت عقب انداخت.
6. سیروس ساعتش را سی دقیقه عقب کشید.

kilos / *Le chef a retardé la réunion de trois heures* / *Cyrus a retardé sa montre de 30 minutes* ; on peut prétendre que la suppression est possible et on peut dire *Leila a maigri* et *il a retardé sa montre...* Pour la version persane de ces exemples, Tabibzadeh répond qu'en supprimant ce genre de compléments, leur sens reste sous-entendu et on sait que *Leila a maigri* (d'un certain poids) ou *le chef a retardé sa montre* (d'un certain temps)... (Voir 2006 : 183-196). Concernant le français, on peut ajouter également que les compléments circonstanciels ont deux caractéristiques principales: Ils peuvent être supprimés et ils peuvent être déplacés: dans ces exemples, les compléments signalés ne peuvent pas être déplacés: *de 6 Kilos Leila a maigri...* En plus, bien qu'ils soient effaçables, le verbe garde l'exigence d'être complété par ce genre d'informations. Par exemple, on peut dire aussi "*monpère lit*" ou "*il mange*" etc., pourtant, *lire* et *manger* restent des verbes transitifs qui nécessitent un complément d'objet direct dans leur complémentation verbale. Les auteurs de nos références françaises n'ont pas développé ce point. En revanche, Riegel et al. parlent de certains verbes d'évaluation quantitative dont le cas paraît similaire à ce genre de complémentation: « [...] Plusieurs verbes formellement transitifs et à complément direct ineffaçable dont *avoir*, *comporter*, *pouvoir*, etc. sont toutefois inaptes à la passivation, du moins dans la majorité de leurs acceptions. Certains ont un complément construit directement dont l'analyse pose problème et auquel on refuse généralement l'appellation de c.o.d. Ce sont les verbes *coûter* (20 Euros), *valoir* (une fortune), *mesurer* (deux mètres), *peser* (une tonne), *faire* (comme équivalent des précédents), *prendre* (du temps), et *goûter* (la framboise), *sentir* (le brûlé), *respirer* (la santé), dont le complément indique la mesure ou une caractéristique perceptible du sujet. » (1999 : 222) :

- *Cette voiture lui a coûté un million.* [GV = V + GP + GN] : *in mâsin barâ-ye u yek miliyun xarj bardâst.* : [GV = GP + GN + V].

- *Il pèse cent kilos.* : [GV = V + GN] : *u sad kilu vazn dârad.* : [GV = GN + V].

- *La séance a pris 2 heures.* [GV = V + GN] : *jalase 2 sâ'at zamân bord.* : [GV = GN + V].

Selon Riegel et ses collègues ce type de construction comporte un complément direct, mais les restrictions associées à cette construction signalent que le complément ne doit pas être interprété comme l'objet affecté par l'activité du sujet.

A ce propos, nous avons donc, d'une part une sorte de compléments appelés « compléments adverbiaux » en persan, pour une liste limitée de verbes, qui sont introduits sans préposition, ou avec préposition ; d'autre part une série de verbes en français prenant un type de compléments **directs non-objets**. La traduction des deux séries d'exemples dans ces deux langues montre leur conformité sur ce sujet. Nous appelons ce genre de compléments les « **compléments adverbiaux/non-objets** », abrégés en **c.adv/n-o**, et nous regroupons aussi dans cette catégorie, les compléments dits obligatoires de certains verbes intransitifs : *aller à Paris / vite / bien ; retourner au cinéma ; venir de Paris / de loin / chez toi ; habiter (à) Paris¹ / chez Mina / ici* ; etc. La construction, peut être directe, (GN), ou indirecte, (GP) ou adverbiale (GAdv)...

Maintenant nous pouvons présenter notre tableau comparatif de la complémentation verbale du français et du persan. Nous tenons à remarquer que nous distinguons bien entre la nature des éléments (nominale, prépositive, adverbiale, ...) dans le groupe verbal, et leur fonction (c.o.d., c.o.i., attribut, complément adverbial, ...). Ainsi, dans ce tableau, de gauche à droite, les colonnes présentent respectivement la structure de Groupe Verbal selon la nature de ses éléments (V; V+GN;...); la construction ou le type de complémentation (transitif, intransitif direct, intransitif indirect etc.); le type des compléments selon leur fonction (c.o.d, c.o.i, etc.) et les exemples concernés²:

1. C'est intéressant qu'en persan aussi le complément locatif du verbe « *sokunatdâstan* » peut être introduit, dans la langue familière, sans préposition : *-man (dar) Karaj sokunatdâram.* = *J'habite (à) Karaj.*

2. Rappelons que dans notre tableau, contrairement à Tabibzadeh et les partisans de la théorie de dépendance nous n'avons pas introduit **le sujet** dans le rang des compléments de verbe.

Tableau 3 : Les compléments de verbes et les constructions des GV du persan et du français

Groupe verbale	Construction	Complément	Exemple
V	INT	-	-Sirus <u>gerve mikonad</u> .
V	INT	-	- Cyrus <u>pleure</u> .
GN+V	TR DIR	maf'ul	-Sirus <u>yek nâmeminevisad</u> .
V+GN	TR DIR	c.o.d.	-Cyrus <u>écritune lettre</u> .
GP+V	TR IND	m.h.e.	- <u>Sirus az ra 'is-ašetâ 'at mikonad</u> .
V+GP	TR IND	c.o.i.	- Cyrus <u>obéitâ son chef</u> .
GN+V	Avec Ezafe	m.n.e.	-Sirus <u>sefâreš-epitzâdâd</u> .
---	---	---	---
GN+GP+V	ADC	maf'ul + m.h.e.	-Sirus <u>nâme-râbe pedar-ašdâd</u> .
V+GN+GP	ADC	c.o.d.+ c.o.i.	- Cyrus <u>a donnâla letterâ son père</u> .
GP+GP+V	ADC	m.h.e. + m.h.e.	-Sirus <u>az kêr-ašbâ Sârâharf zad</u> .
V+GP+GP	ADC	c.o.i + c.o.i.	- Cyrus <u>a parlâde son travailâ Sarah</u> .
GN+GP+GN+V	ATC	maf'ul+m.h.e. + maf'ul	-Sirus <u>in mâšin-râbarây-e zan-aš20000 yoroxarid</u> .
V+GN+GP+GN	ATC	c.o.d.+c.o.i.+ c.o.d.	- Cyrus <u>a achetécette voitureâ/pour sa femme20000 euros</u> .
GN+GP+GP+V	ATC	maf'ul+m.h.e. + m.h.e.	-Sirus <u>in ketâb-râaz fârânsavibe fârsitarjome kard</u> .
V+GN+GP+GP	ATC	c.o.d.+c.o.i.+ c.o.i.	- Cyrus <u>a traduitce livredu françaisen persan</u> .
Attr.s+V	ATTR	Mosnad	-Sirus <u>dânešjuast</u> .
V+Attr.s	ATTR	Attr.s.	- Cyrus <u>estétudiant</u> .
GN+Attr.o+V	ATTR	Tamiz	-Sirus <u>doxtar-aš-râDeânamid</u> .
V+GN+Attr.o	ATTR	Attr.o.	- Cyrus <u>a nommésa filleDêa</u> .
-GN+V -GP+V -GAdv+V -GN+GN+V -GP+GN+V ↔	ADVERBIA L/NON- OBJET	c.adv/n-o	-jalase 2 sâ 'attul kešid. -Sirus <u>dar pârisokunat dârad</u> . - Sirus <u>injâsokunat dârad</u> . - ra 'is <u>jalase-râ3 sâ 'at 'aqab andâxt</u> . -in mâšin <u>barâ-ye pedar-amyek miliunxarj bardašt</u> .
-V+GN -V+GP -V+GAdv -V+GP+GN ↔	ADVERBIA L/NON- OBJET	c.adv/n-o	-La séance <u>a duré2 heures</u> . -Cyrus <u>habiteâ Paris</u> . -Cyrus <u>habiteici</u> . -Le chef <u>a retardéla réunionde 3 heures</u> . / Cette voiture <u>a coûtéâ mon pèreun million</u> .

Conclusion

En général, les présentations de la complémentation verbale, y compris celle de *la grammaire méthodique du français*, ne sont pas assez complètes. Nous avons complété, dans cet article, les présentations précédentes et nous avons présenté une nouvelle classification plus rigoureuse et plus détaillée des compléments obligatoires verbaux et nous avons reconnu une nouvelle catégorie de compléments, appelée adverbial/non-objet.

Dans *la grammaire méthodique*, les structures sont présentées selon la nature des compléments (GN, GP) sauf pour le cas des constructions attributives dont le mot *attribut* dénote la fonction des compléments. Nous avons rectifié ce point et nous avons distingué entre la nature et la fonction des éléments.

La nouveauté de cette recherche s'affirme encore par le fait que nous avons comparé ce phénomène dans les langues française et persane. En comparant la complémentation verbale du français et du persan, on constate que ce phénomène est assez similaire dans ces deux langues indoeuropéennes, mais certaines particularités langagières causent des différences : le complément d'objet avec *ezâfe* (*maf'ul-e nešâne-ye ezâfei*) crée un type de complémentation qui n'a pas d'équivalent en français. D'ailleurs le nombre des structures concernant les compléments adverbiaux/non-objets est 5 pour le français contre 4 pour le persan.

Bibliographie

Les références françaises :

- ATAR SHARGHI N., (2012), Les constructions syntagmatiques fondamentales du français et du persan, Téhéran, Taravat.
- DUBOIS J. & R. Lagagne, (2004), *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- GREVISSE M., (1969), *Précis de grammaire française*, Belgique, Duculot, 28^{ème} éd.
- LE GOFFIC P. & N. Combe McBride, (1975), *Les constructions fondamentales du français*, Paris, Hachette / Larousse.

RADHOUANE N., (2007), *Syntaxe descriptive*, Louvain-la-neuve, Academia Bruylant.

RIEGEL M., PELLAT J-C. & RIOUL,(1999), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 5^{ème} éd.

Les références persanes :

AFRASHI A., (2009), *saxt-e zabân-e fârsi* (formation du persan), Téhéran, SAMT, 3^{ème} éd.

ARJANG G., (2008), *Dastur-e zabân-e fârsi-ye emruz* (grammaire du persan d'aujourd'hui, Téhéran, Ghatreh, 5^{ème} éd.

HAGHSHENAS A., Samie (Gilani) A., Vahidian Kamyar T., Davoodi H., Zolfaghari H., Sangari M., Omrani O., Ghasempoor Moghadam H. & A. Mir Djafari, (2001), *dastur-e fârsi 2, sâl-e dovvom-e nezâm-e jadid-e amuzeši* (grammaire persane 2, deuxième année de nouveau système d'enseignement secondaire), Téhéran, Sherkat Chap va Nashr Ketabhaye Darsi, 4^{ème} éd.

SADEGHI A., ARJANG G., S.D., *Dastur-e sâl-e sevvom* (grammaire, troisième année), Téhéran, Chap Aban.

TABIBZADEH O., (2006), *Zarfiat-e fê'l* (valence du verbe), Téhéran, Nashr-e Markaz.